

Picardie Nature

Etudier agir sensibiliser



PICARDIE NATURE

Lettre d'information – février 2009

.....
ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 21 MARS ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 21 MARS.... ASSEMBLEE
GENERALE SAMEDI 21 MARS ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 21 MARS.... ASSEMBLEE GENERALE ...

Vague de froid et suspension de la chasse des incohérences en Picardie

La vague de froid qui a sévit dans le Nord de la France au début du mois de janvier a réduit considérablement la possibilité pour de nombreux oiseaux, en particulier les oiseaux d'eau, de s'alimenter alors qu'ils avaient des besoins énergétiques accrus. Pour répondre aux demandes des responsables de la chasse consultés par les préfets des trois départements, ces derniers ont pris des arrêtés de suspension provisoire de la chasse aux oiseaux migrateurs, curieusement différents d'un département à l'autre.

En ce qui concerne la durée de la suspension, elle n'a été que de 5 jours dans la Somme (du 8 au 13 janvier), contre 10 jours dans l'Oise (du 7 au 17) et l'Aisne (du 9 au 18).

En ce qui concerne les espèces, aucun des trois préfets n'a retenu les mêmes :

Arrêt de la chasse à la Bécasse uniquement, dans l'Aisne,

Limicoles (chevaliers, pluviers, courlis, vanneau...), turdidés (grives, merles) dans l'Oise,

Et dans la Somme, les mêmes espèces que dans l'Oise mais en maintenant ouverte la chasse au vanneau huppé, espèces pourtant en déclin en Europe.

Quant aux anatidés (canards et oies), ont leur a réservé un traitement de faveur puisqu'ils n'ont pas bénéficié de la suspension de la chasse dans aucun des trois départements, faisant ainsi penser que l'on n'était pas dans un objectif d'assurer la tranquillité de toutes les espèces dans les zones humides de Picardie pendant cette période difficile pour elles. L'hétérogénéité dans les listes d'espèces et dans les durées de suspension semble être, malheureusement, à l'image de l'influence des chasseurs sur les préfets.

Picardie Nature s'est étonné également de la lenteur avec laquelle la Direction Nationale de l'ONCFS a activé le protocole « vague de froid » pour les anatidés. Ce protocole consiste à demander aux techniciens de l'environnement d'évaluer l'impact sur les oiseaux (surface d'étangs gelés, distance de fuite des animaux, réserve de graisse...). Alors que les températures chutaient depuis Noël, le 5 janvier aucune consigne n'était encore, semble-t-il, donnée par la Direction Nationale à la brigade de la Somme. Par ailleurs l'association regrette de ne pas avoir été sollicitée par les préfets pour émettre un avis, au même titre que les fédérations de chasse, alors qu'elle dispose d'un réseau d'ornithologues répartis sur l'ensemble de la Picardie.

Devant ce qu'elle considère comme un manque de sérieux, au regard des décisions prises, Picardie Nature est intervenue par courrier et voie de presse pour réclamer davantage de transparence. Nous avons saisi officiellement les préfets des trois départements pour obtenir communication des avis émis par les fédérations de chasse et l'ONCFS et qui ont servi de base à la rédaction des arrêtés de suspension partielle de la chasse.

Patrick THIERY

Picardie Nature avait demandé dès le vendredi 2 janvier aux préfets de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne l'activation du protocole national "vague de froid" et la suspension de la chasse. Nous avons renouvelé cette démarche le 6 janvier en rappelant la situation préoccupante pour les espèces et en précisant que nous serons très vigilants aux suites données. Sur notre site internet et sur la liste naturaliste obspicardie, nous avons appelé les ornithologues et observateurs de terrain à réagir auprès des préfets en fournissant les coordonnées des 3 préfectures (fax, téléphone et mail)

ASSEMBLEE GENERALE

**Samedi 21 mars à 14h
Salle Dewailly à
AMIENS**

**Un rendez-vous à ne
pas manquer**

Chantal PEGUET nous a quitté

Adhérente depuis de nombreuses années, Chantal Péguet avait siégé au conseil d'administration au début des années 90. Avec son mari, Pierre, ils avaient accueilli sur leur terrain, à Bacouel, la grande volière de rééducation au vol du centre de soins, au temps où les installations étaient à Saveuse, chez Jean-Marie Thiéry. Très sensible à la cause animale, Chantal avait tendance à bien nourrir les oiseaux sauvages qu'on lui confiait, de peur qu'ils n'aient quelques difficultés dans la nature. Certains demeuraient ainsi autour des installations, plusieurs semaines après leur relâcher. Elle nous a quitté brutalement au début de l'année.

Le conseil d'administration présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

En bonne justice

Tout vient à point qui sait attendre

Le 14 mai 2006 les techniciens de l'environnement ont découvert 24 œufs de faisan empoisonnés au TEMIK, un produit très toxique utilisé en agriculture, dans un bois appartenant à M. André Harduin et dans lequel celui-ci élève des faisans (environ 2000 /an destinée à la chasse en battue).

Déjà en 2004 et 2005 les techniciens de l'environnement avaient découvert, dans ce même bois, des cailles japonaises saupoudrées de TEMIK et des œufs empoisonnés au PHOSDRIN. M. Harduin a nié l'évidence, donné des explications fantaisistes, évoqué un acte de malveillance à son encontre, il a été néanmoins verbalisé. A l'époque, Picardie Nature avait porté plainte dans l'intention de se constituer partie civile.

La première audience a eu lieu au Tribunal de Police le 10 mai 2007 mais l'affaire a été renvoyée au 24 janvier 2008. A cette date, l'expert désigné par le Tribunal pour analyser les pièces a conviction n'ayant pas rendu son rapport, l'affaire est renvoyée au 30 mars puis, pour la même raison, au 22 mai. A chaque fois une convocation et un déplacement pour le représentant de l'association (moi-même). Finalement M. André Harduin a été

condamné à 300 euros d'amende et à payer à Picardie Nature 300 euros à titre de dommages et intérêts et 100 euros en application de l'article 475-1 du Code Pénal.

Jean-Marie THIERY

Transfert d'une hutte de chasse, Picardie Nature dépose un recours contre un arrêté préfectoral

Le Préfet de la Somme a autorisé le transfert d'un poste fixe de chasse au gibier d'eau du territoire de la commune de Mareuil-Caubert sur le territoire de la commune de Quend, à proximité de la Baie d'Authie. Le bénéficiaire de cette autorisation est une SCI spécialisée dans la vente et la location immobilière et de terrains pour la chasse. Picardie Nature a décidé d'engager un recours visant à obtenir l'annulation de l'autorisation préfectorale.

Les huttes de chasse, un nombre définitif

Depuis la Loi Voynet imposant l'immatriculation des huttes de chasse, le nombre de hutte de chasse ne peut plus augmenter. La décision du Préfet de la Somme risque de créer un précédent en autorisant le déplacement d'activités de chasse aux oiseaux migrateurs et ainsi modifier la pression de chasse. D'autant que le site retenu n'est pas anodin puisqu'il est situé à proximité d'un des plus importants reposoirs de canards du département, les bassins du lagunage de Fort-Mahon. Par ailleurs il y a fort à parier que la hutte ne sera pas familiale mais plutôt commerciale, c'est à dire utilisée 7 jours sur 7. Le déplacement d'un pied de hutte est prévue par l'article R. 424-17 du Code de l'Environnement mais sous certaines conditions. La demande d'autorisation comporte une évaluation des incidences sur la faune et la flore sauvages de l'installation du nouveau poste fixe et de la pratique de la chasse de nuit à partir de ce poste. L'autorisation peut être refusée si le déplacement projeté est susceptible d'avoir une incidence négative sur la faune et la flore sauvages.

Un impact négatif évident

Dans ce dossier l'incidence négative nous semble évidente d'où notre décision d'engager un recours visant à obtenir l'annulation de l'autorisation préfectorale. Le territoire de Quend est en zone classée RAMSAR et NATURA 2000. Il résulte de plusieurs observations ornithologiques réalisées sur la commune au niveau des bassins de lagunage, que 13 espèces d'anatidés ont été recensées sur ces bassins servant de reposoir. Les effectifs sont bien plus importants que les relevés effectués à Mareuil Caubert, sur les marais où l'on recense seulement que 4 espèces et en effectif moindre.

Notre association est particulièrement vigilante en ce qui concerne le développement de la chasse à la hutte dans ce secteur. Plusieurs demandes d'autorisation d'agrandissement de mares de hutte de chasse à proximité du lagunage ont été présentées en Commission Départementale des Sites ces dernières années, prouvant ainsi l'attractivité de la station de lagunage pour les anatidés et une certaine rentabilité économique des installations de chasse.

Patrick THIERY

opérations de protection d'amphibiens Oise et Somme

Tous les ans, en février-mars des milliers de batraciens (essentiellement Crapaud commun) périssent sur les routes de Picardie au cours de leur migration de reproduction vers les zones humides. Comme d'autres associations de protection de la nature, Picardie Nature met en place chaque année des opérations de protection des amphibiens.

Le procédé utilisé est simple, il consiste à retenir les batraciens par une barrière, à les recueillir puis à les déposer de l'autre côté de la route. Le matériel utilisé est constitué d'une bande de plastique noir de 40 cm de haut tendue par des piquets et de seaux disposés au pied de cet obstacle dans lesquels tomberont les animaux. Les seaux sont alors relevés chaque soir et chaque matin durant toute la période de migration. Cette opération, simple en apparence, se révèle délicate car le dispositif ne doit, en aucun cas, se transformer en piège (si le recueil n'est pas assuré par exemple).

Pour être efficace l'opération doit viser, à terme, à identifier les couloirs de migrations les plus remarquables ainsi que les sites de ponte. L'objectif restant de réduire le caractère meurtrier de la route, par l'installation de crapauducs ou en modifiant la migration par la création de mares de substitution.

Cette activité revêt un intérêt pédagogique en rendant visible une faune méconnue voire mal aimée et un phénomène de migration nocturne parfois spectaculaire. C'est aussi pour nous un moyen de montrer aux pouvoirs publics, chiffres à l'appui, l'atteinte à la biodiversité que peut constituer la construction d'une route et le trafic routier.

Depuis maintenant 2 ans (5 ans dans la Somme), l'association Picardie Nature anime directement et en collaboration avec l'association Sauvegarde et Nature du Plessis-Brion et le PNR Oise – Pays de France, 4 opérations de protection d'amphibiens :

Rejoignez-nous

Dans l'Oise

route départementale 66, commune de Choisy au Bac

Date d'installation du dispositif le 14 février

Longueur du dispositif : 200 mètres

Espèces recueillies : crapauds communs et grenouilles rousses le nombre d'animaux recueillis a plus que doublé (167 en 2007 et 445 en 2008). L'installation du dispositif dans un champ en 2008 a amélioré la sécurité des ramasseurs en les éloignant d'une route à grande circulation.

Contact : association Sauvegarde et Nature du Plessis-Brion, M. Yves TROCME, tél.pers.03.44.76.19.01 et Mme EUDELLE, Tél.pers.03.44.76.07.88

routes départementales 17 et 17^E, commune de Gouvieux

L'installation du dispositif était prévue dans la semaine du 2 au 7 février.

Site 1 (croisement d17 et d17e), site 2 (face au hangar agricole) et expérimentation d'un 3^{ème} site cette année

Espèces recueillies : crapaud commun et grenouille agile de 40 animaux sauvés en 2007 (expérimentation), nous sommes passés à 176 en 2008

la longueur du barrage va être augmentée grâce à du matériel mis à disposition par le PNR Oise-Pays de France.

Contact : Françoise JOUVE et son groupe de retraités très actifs
tél. pers.03.44.57.36.55, mail : jouve.francoise@neuf.fr

Dans la Somme

coulée verte, commune de Loeuilly

Date d'installation du dispositif le 21 février (Rendez-vous à 9h place de l'ancienne gare à Loeuilly)

Longueur du dispositif : environ 200m

Espèces recueillies : crapaud commun, triton palmé, triton crêté, grenouille rousse, crapaud accoucheur.

Nombre total d'animaux recueillis en 2008: 740 crapauds communs, 71 tritons palmés, 25 tritons crêtés, 1 grenouille rousse, 1 crapaud accoucheur

Contact : Patrick THIERY, Vice-président de Picardie Nature, tél. pers.03.22.38.07.33

Bois Magneux, route départementale 116, commune de Cottenchy

L'opération prend fin sous la forme que nous connaissons, c'est-à-dire l'installation d'un dispositif temporaire et la mobilisation de bénévoles pendant plus d'un mois. Le site bénéficie de l'installation de 4 tunnels sous la route, complétés par une barrière permanente dans le bois Magneux.

Pour évaluer l'efficacité de l'installation nous procéderons par des comptages ponctuels nocturnes au moment des pics de migration. Ceux-ci étant étroitement lié à la météo il ne nous est pas possible de vous proposer des dates.

Contactez Sébastien Legris au secrétariat de l'association ou par mail sebastien.legris@picardie-nature.org

Le 1^{er} crapauduc en Picardie

Après 8 ans d'étude et de mobilisation de dizaines de bénévoles emmenés par Sébastien Legris, l'un de nos permanents, le chantier du 1^{er} crapauduc en Picardie est achevé depuis le mois de décembre.

Nous remercions encore une fois les partenaires qui ont participé financièrement au projet depuis l'installation du premier dispositif temporaire (Amiens Métropole, DIREN-Picardie, Conseil Général de la Somme, FEDER).

Bilan 2008 de la campagne Busards

Les années se suivent et se ressemblent un peu ! En effet, comme en 2007, les conditions climatiques assez humides du début d'été ont retardé significativement les moissons des orges et des escourgeons ce qui a permis à la grande majorité des couples de busards d'élever leurs nichées sans problème par rapport aux travaux agricoles.

Ainsi, une mobilisation légèrement en hausse a permis aux 22 bénévoles de Picardie Nature de repérer 15 couples de Cendrés, 62 couples de St-Martin et 7 couples de Roseaux, nicheurs dans les cultures alors que seuls 4 nids de Cendrés ont nécessité une intervention pour le sauvetage de 11 jeunes, ce qui est fort peu.

Par ailleurs, deux nichées de chacune 3 jeunes ont pu bénéficier du programme national de marquage alaire (pose d'une marque colorée sur le dessus des ailes), espérons qu'ils pourront être ainsi repérés l'année prochaine. Un grand merci aux bénévoles, qui ont assuré la surveillance en réalisant un total de 276 heures de terrain, et tout particulièrement à Jean-Pierre Ferré qui à lui seul a repéré 8 couples de Cendrés, 21 couples de St Martin et permis la participation de l'association au programme national de marquage alaire.

Bernard Couvreur
coordinateur de l'action busards
de Picardie Nature

Les animateurs bénévoles à l'honneur !

Mardi 20 janvier, les animateurs bénévoles de l'association se sont retrouvés lors d'une première rencontre du pôle animation. Une quinzaine de membre du réseau d'animation a répondu présent lors de cette soirée conviviale.

L'objectif était bel et bien de mettre à l'honneur, les adhérents qui tout au long de l'année font vivre le calendrier 100% nature et gratuit à travers les sorties, conférences, ateliers, chantiers et qui s'investissent sur les salons et expositions.

2009 démarre ainsi avec une volonté de renouveler le panel d'activités de l'association, mais aussi de pérenniser les manifestations de découvertes et d'études qui mobilisent les amateurs de balades comme les naturalistes confirmés.

Retrouvez nos prochaines manifestations au sein de cette lettre d'informations et pensez à consulter régulièrement notre site internet www.picardie-nature.org, chaque mois les sorties y sont actualisées; de nouvelles balades peuvent apparaître, ainsi que les annulations de dernière minute en cas de mauvaises conditions météorologiques. Bonnes activités nature !

Michèle Roussel
Animatrice nature de Picardie Nature

Un aigle sur la côte picarde

Arrivé sur le site des bas-champs de Cayeux/mer aux environs de Noël, un grand rapace de plus de 2 mètres d'envergure a séjourné plusieurs semaines dans les environs du Hâble d'Ault (au sud de la baie de Somme). Cet oiseau a été repéré par des ornithologues de Picardie Nature mais aussi par les chasseurs locaux qui, à l'occasion d'échanges sur le terrain, leur ont fait part de leurs observations de cet aigle impressionnant.

Sa présence est exceptionnelle en Picardie : la dernière observation au Hâble d'Ault remonte à plus de 25 ans (1982) ! C'est une espèce qui se reproduit principalement en Norvège, en Europe de l'est et en Russie, et cet oiseau ne fréquente notre pays que pour y passer la mauvaise saison.

En France, chaque hiver, une dizaine d'individus sont observés pendant quelques mois, notamment dans les zones humides. Cette espèce nichait encore en France dans les années 30.

Impressionnant, le Pygargue à queue blanche l'est bien : pouvant peser de 3 à 7 kilogrammes et atteindre une envergure de 2m40, doté d'un bec particulièrement puissant, le Pygargue à queue blanche est une force de la nature ! Son comportement est en revanche souvent indolent : il passe de longs moments inactifs posé dans les labours, où il est souvent houspillé par des Corneilles noires taquines qui tournent autour de l'oiseau et tentent de lui saisir des plumes !

Mais le Pygargue sait aussi prendre sa revanche : volontiers charognard et chapardeur, il a été vu en train de s'accaparer la proie qu'une Corneille avait capturée. Le Pygargue peut aussi bien se contenter de cadavres que capturer des poissons ou des oiseaux d'eau. Dans le contexte de la vague de froid qui sévit, il est vraisemblable qu'il saura tirer parti de l'affaiblissement de certains oiseaux ou des cadavres de ces derniers.

Un communiqué de Picardie Nature dans la presse locale
Il est apparu opportun d'apporter une information sur l'oiseau et fournir quelques conseils pratiques pour le voir sans le déranger :

Le Pygargue est une espèce protégée. Il offre à tous le spectacle magnifique d'un immense oiseau de proie, tout à fait inhabituel dans notre région. Il est aussi le symbole d'une nature sauvage qui a déjà trop reculé. Offrir à cet oiseau la possibilité de poursuivre son séjour dans un secteur où la chasse est solidement implantée est un objectif qui doit réunir les chasseurs et les non chasseurs, au delà de leurs éventuelles différences de sensibilité. Admirons et respectons cet oiseau !

Le Pygargue à queue blanche qui séjourne depuis les environs de Noël dans les bas-champs de Cayeux/mer est régulièrement visible de la route reliant Brutelles à Cayeux/mer (la D 102). Il est généralement posé à l'ouest de la route dans les labours ou les prairies en milieu de journée dans les environs des fermes de l'Enviette, de la basse Enviette et de Chanteraine.

Moyennant toutes les précautions de sécurité nécessaires, il est ainsi possible d'observer le Pygargue à partir de la route départementale et de sa voiture. Il est préférable, si l'oiseau est relativement proche (moins de 300 à 500 m), de ne pas sortir de la voiture pour l'observer, tandis qu'il est vivement déconseillé de tenter de s'en rapprocher en quittant les voies goudronnées : le Pygargue est en effet assez farouche et sensible au dérangement.

Nous invitons par ailleurs les éventuels visiteurs à respecter les propriétés privées et les différents usages en vigueur. Il est en effet essentiel de montrer que l'observation de la nature peut se faire sans dommage aux autres activités, la réciproque devant bien entendu être également de mise !

Dates de chasse aux oiseaux migrateurs : encore une fermeture échelonnée

Picardie Nature a manifesté son mécontentement sur France 3 Picardie le jeudi 22 janvier, au sujet des dates de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs.

Cet échelonnement des dates de fermetures va à l'encontre des préconisations du rapport Lefeuvre et ne peut qu'entretenir une grande confusion quant à la bonne application de cet Arrêté ministériel.

D'autre part il soulève plusieurs points montrant l'incapacité des pouvoirs publics à définir une gestion pérenne de la chasse :

- ▶ l'étalement des dates engendre une confusion dans son application ;
- ▶ il y a une totale incompatibilité entre la date de fermeture de la bécasse et les arrêtés préfectoraux pris en raison de la vague de froid. La bécasse est très affecté par la vague de froid et nécessitait une fermeture anticipée ;
- ▶ l'aménagement des huttes ne permet pas l'exercice d'un pouvoir de contrôle par les services de l'état ;

31 janvier 2009 pour le canard colvert, le canard chipeau, le vanneau huppé, l'alouette des champs

▶ 1er février 2009 pour l'Oie cendrée, l'Oie des moissons et l'Oie rieuse.

▶ 8 février 2009 pour la Barge rousse, le Bécasseau maubèche, les Bécassines des marais et sourde, les Chevaliers aboyeur, arlequin, combattant, gambette, les Courlis corlieu, l'Huîtrier pie, les Pluviers doré et argenté.

▶ 10 février 2009 pour les canards pilet, siffleur, souchet, les Sarcelles d'été et d'hiver, les Fuligules milouin, morillon, milouinan, le Garrot à œil d'or, l'Harelde de miquelon, les Macreuses brune et noire, la Nette rousse, la Foulque macroule, la Poule d'eau, le Râle d'eau, les pigeons biset, colombin, ramier (attention, existe dans l'Oise pour cette espèce une période de destruction allant du 11 au 28 février 2009), le merle noir, les grives litorne, musicienne, mauvis, draine.

▶ 20 février 2009 pour la Bécasse des bois, la Tourterelle turque, la Tourterelle des bois, la Caille des blés.

Espérons que les négociations du Grenelle de la chasse animées par le Député de la Somme Jérôme Bignon aboutiront en 2009 sur les dates de fermetures, à l'instar de l'accord qui avait été trouvé entre les associations de protection de la nature et les représentants de la chasse pour les modalités d'ouverture de la chasse aux oiseaux migrateurs.

Extrait des conclusions du rapport Lefeuvre :

"L'analyse à laquelle s'est livré le groupe de scientifiques réuni par mes soins pour répondre à la mission confiée par Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement conduit aux recommandations qui vont suivre. Le travail remarquable, et original pour l'Europe, effectué sur les risques de confusion montre clairement que, compte tenu d'un déficit de connaissance naturaliste qui, en France, ne concerne pas uniquement certains chasseurs mais aussi une grande partie de la population, rend difficile la détermination des multiples oiseaux d'eau chassables. Cette difficulté, variable selon les espèces et les catégories de plumages, livrées féminines ou d'éclipse pour les Anatidés et livrées internuptiales pour beaucoup de Limicoles, et selon les modalités de chasse, interdit souvent pour des chasseurs

non experts la détermination de la cible avant le coup de fusil (chasse crépusculaire, chasse de nuit). Dès lors, il est difficile de décliner les périodes de chasse espèce par espèce, et ce d'autant plus que la chasse d'une espèce peut, à cause des erreurs de tir et du dérangement, se répercuter sur d'autres espèces chassables ou protégées pendant des périodes clefs de leur cycle biologique. Le principe de date unique rendant opérationnelles les dispositions relatives à l'exercice de la chasse aux oiseaux migrateurs est donc à privilégier.

Ces remarques préliminaires conduisent à identifier clairement les périodes pendant lesquelles les prélèvements par la chasse et les dérangements d'espèces doivent être évités autant que faire se peut, ce qui revient à délimiter une période de prélèvement, déterminée si possible par une date unique d'ouverture et de fermeture."

Devenez écovolontaire pour les phoques de la baie de Somme

Picardie Nature recrute des écovolontaires pour participer aux missions de surveillance estivale des phoques de la baie de Somme, mises en place du 13 juin au 5 septembre prochains.

Leurs principales missions sont la participation au suivi scientifique (comptages), la protection des zones de repos des animaux à marée basse (en intervenant sur les utilisateurs de l'estuaire ayant un comportement susceptible de déranger la colonie), et la sensibilisation des usagers de la baie par l'animation de points d'observation, de balades et d'une exposition.

Une annexe au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage est mise en place en période estivale afin d'accueillir les phoques échoués vivants. Des écovolontaires sont également recrutés pour assister les soigneurs, avant la remise en milieu naturel des animaux.

Les fiches de candidature sont disponibles sur notre site Internet www.picardie-nature.org, Elles sont à télécharger et à nous retourner dûment complétées pour le 14 mars 2009.



Suivi des phoques remis en milieu naturel

L'annexe phoque du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature a accueilli quatorze Phoques veaux-marins au cours de l'été 2008. Parmi eux, onze ont regagné leur milieu naturel. Neuf ont été relâchés en Baie de Somme, depuis Le Hourdel (80), et deux en Baie d'Authie, depuis La Madelon (62).

Tous ont été équipés d'une bague à la nageoire postérieure et d'une plaque de couleur à l'arrière de la tête. Ces bagues numérotées sont éditées et répertoriées par le zoo de Londres, qui peut alors connaître le lieu de soin et de remise en milieu naturel des phoques qui s'échouent pour une seconde fois. Les bagues restent environ 3 ans sur les animaux (le trou réalisé dans la palmure s'élargit avec la croissance de l'animal et finit par laisser passer la bague). Les plaques colorées sont un moyen pour suivre les mouvements des animaux. Elles permettent de vérifier si l'animal remis en milieu naturel se réintègre dans une colonie, mais également de connaître les éventuels mouvements entre la colonie de relâcher et les populations limitrophes. Ces plaques nécessitent un suivi visuel et une remontée des informations à Picardie Nature par les observateurs. Ainsi, entre le 23 septembre, date de la première remise en milieu naturel et le 31 décembre 2008, 37 observations ont été rapportées par 17 observateurs. Tous les phoques ont été observés au moins une fois, avec un maximum d'observations pour Foeh (24%) et Chinook (16%).

Tous les phoques ont été observés au moins une fois en baie de Somme. Ce site représente la majeure partie des observations avec 70% des données. Trois individus ont été observés plusieurs fois en baie d'Authie (27% des données) et un individu a été observé au repos en baie de Canche (3% des données).

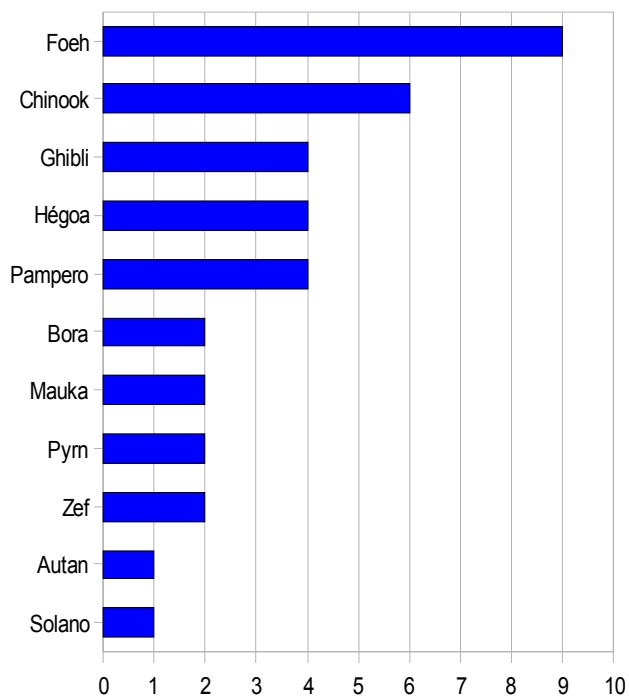
Le graphique 2 présente la proportion des observations réalisées par site pour chacun des phoques. On s'aperçoit que Foeh, qui possède le plus grand nombre d'observations, est aussi le phoque qui a effectué le plus de déplacements. Il a regagné son milieu naturel le 17 octobre depuis La Madelon. Il semblerait qu'il soit resté quelque temps en baie d'Authie, puis monté en baie de Canche fin octobre, revenu en baie d'Authie et descendu en baie de Somme début décembre 2008. Pampéro a été relâché en compagnie de Foeh. Il est venu en baie de Somme dès le début du mois de novembre. Hégoa, quant à elle, relâchée en baie de Somme le 23 septembre 2008, semble changer de site de repos régulièrement entre la baie de Somme et la baie d'Authie.

Je sollicite toute votre attention lors de vos balades sur le littoral :

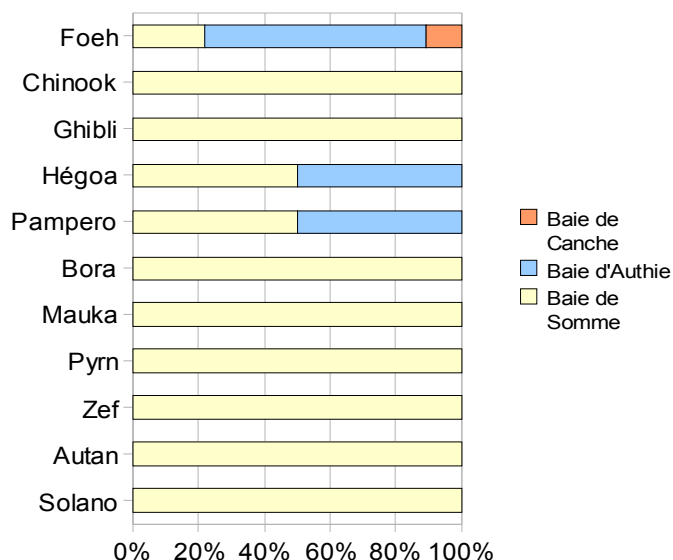
notez bien le jour, l'heure, le lieu et le comportement de l'animal observé puis envoyez-moi vos observations par internet à laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Merci d'avance

Nombre d'observations par phoques



Proportion d'observations par site



Naisances exceptionnelles en baie de Somme

Depuis 1988, les Phoques gris sont régulièrement observés au sein de la colonie de phoques de la baie de Somme. Les quatre premières années, leur présence se résumait à la fréquentation de l'estuaire picard par un seul individu.

Depuis 1993, leur taux annuel de fréquentation s'accroît en moyenne de 21%. En 2008, un maximum de 46 individus a été observé au cours des mois de juin et de juillet. Au départ, ils étaient présents uniquement en période estivale, hors de leur période de reproduction. Puis le temps de séjour s'est allongé, pour atteindre une présence permanente les années 2007 et 2008. Durant les hivers 2007-2008 et 2008-2009, les effectifs

dénombrés se situaient entre 10 et 15 individus. Jusqu'en 2007, aucun indice de reproduction de Phoque gris n'avait été observé en baie de Somme.

Le 12 février 2008 un jeune blanchon (phoque gris nouveau-né) a été retrouvé mort dans les mollières et le 18 décembre dernier un autre à la pointe du Hourdel. L'existence d'un cordon ombilical frais, dans le premier cas, et la présence d'une femelle autour du cadavre, dans le second, laissent supposer que les mises bas se sont réalisées sur place.

La période d'allaitement chez cette espèce dure en moyenne 21 jours et se déroule exclusivement en zone totalement émergée. Deux zones pourraient potentiellement accueillir des naissances de Phoques gris en baie de Somme : le banc de l'Ilette qui est constamment émergé mais qui présente l'inconvénient d'être très loin de la mer à marée basse, et la partie de schorre du fond de la baie, qui présente l'inconvénient d'être recouverte par grands coefficients de marées. Ainsi, la viabilité d'un blanchon en baie de Somme dépend directement du lieu de mise bas et des coefficients de marées au cours de la période d'allaitement. On peut donc penser que la réussite de la reproduction des Phoques gris est peu probable en baie de Somme dans les conditions actuelles.

Les modifications géomorphologiques de l'estuaire dans les prochaines années permettront-elles l'apparition de zones propices à la reproduction de cette espèce en baie de Somme ?

Laetitia Dupuis

Inquiétudes pour les abeilles et les insectes pollinisateurs

Depuis plusieurs années la mortalité des abeilles met à mal la filière apicole. En plus des baisses de production qu'ils enregistrent, les apiculteurs doivent se battre, souvent seuls et à leurs frais, pour faire interdire l'utilisation de produits phytosanitaires qu'ils estiment responsables des dégâts aux essaims (après avoir réussi à interdire le Gaucho, non sans mal, ils demandent la suppression de l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser).

Le rétablissement des déclarations annuelles des ruches

Devant ce constat, le Premier Ministre a demandé au parlementaire Martial SADDIER de se pencher sur le dossier. En octobre dernier, le député remettait son rapport.

Décevant selon Jacques RAFLIN, Président de l'association de la région de Château-Thierry, OMOIS ENVIRONNEMENT. Le rapport met avant tout l'accent sur l'insuffisance de formation dans la filière apicole, sur les maladies et la prédation. L'influence des pesticides est insuffisamment développée, le terme n'est même jamais employé !

Seul point positif, le rétablissement de l'inventaire annuel des ruches en 2010, demandé par l'association picarde. Mais sur ce point, l'Etat ne doit pas pavoiser, car si la création d'un Institut Technique et Scientifique de l'abeille (une des 26 mesures du rapport) devrait permettre de mieux cerner les causes de disparition, celui-ci ne disposera jamais du nombre de ruches installées sur le territoire français entre 2005 et 2010 ! Plutôt gênant.

Après l'empoisonnement, les abeilles perdraient-elles le Nord ?

L'inquiétude grandit davantage encore, non plus devant des phénomènes de mortalité par empoisonnement mais de disparitions inexplicables, constatées dans plusieurs pays. En effet, les abeilles partent butiner et ne reviennent jamais. Les particules de magnétite présentes dans leur abdomen et leur conférant des capacités à s'orienter, pourraient perdre leur fonctionnalité en présence de champs électro magnétiques. C'est encore un autre motif de déception d'OMOIS ENVIRONNEMENT à l'égard du rapport SADDIER : l'influence des ondes électro magnétiques (les téléphones portables pour ne citer que celles dont on parle le plus actuellement) n'est pas suffisamment soulevée.

Des espèces à protéger

Mais la situation de l'abeille, utilisée par l'Homme pour la production de miel, est probablement l'arbre qui cache la forêt. Quel est l'état de conservation des autres insectes pollinisateurs ?

Suivant les experts, les abeilles assurent de 80 à 100% de la pollinisation des produits alimentaires d'origine végétale. Il faut absolument en conserver un minimum pour assurer le maintien de cette fonction. Il faut prendre la situation très au sérieux. La diminution du nombre des abeilles est lourde de conséquences, elle constitue un des signaux d'alarme sur l'état de la planète.

Pour l'association OMOIS ENVIRONNEMENT, il est d'ailleurs étonnant que l'abeille et les autres insectes pollinisateurs ne figurent pas encore sur la liste des espèces légalement protégées, ne serait-ce qu'au regard de leur utilité.

C'est actuellement le cheval de bataille de cette association qui est intervenu à plusieurs reprises auprès d'élus locaux, régionaux et de parlementaires ainsi qu'auprès de Jean-Louis BOORLO, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable. Il va sans dire que PICARDIE NATURE soutient cette démarche.

APPEL A CONTRIBUTION

L'association est à la recherche d'informations sur le sujet. Si vous disposez de témoignages, d'observations ou de publications, n'hésitez pas à les contacter.

**OMOIS ENVIRONNEMENT, Mairie de Château-Thierry
02400 CHATEAU THIERRY**

**Président Jacques RAFLIN, 10 rue de la croix blanche
02400 CHARTEVES**

Email : envir02@orange.fr

Section OISE

bilan des activités 2008

Le samedi 24 janvier s'est tenue la réunion annuelle de la section Oise de Picardie Nature, à Verberie, dans les locaux du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Une trentaine de personnes avaient fait le déplacement et ont été accueillis par William Mathot, président de la section, MM Bernard Guyot, Gérard Poirier et Frédéric Bouchinet, membres du bureau ainsi que Christophe Hosten, Directeur de l'association et Patrick Thiéry, Président.

Adhérents : Il y a 90 adhérents dans l'Oise en 2008.

Bulletin naturaliste.

Il y a 70 abonnés au bulletin. Le bulletin est rédigé et publié par Frédéric Bouchinet et William Mathot. Nous avons publié 3 bulletins en 2008 le quatrième est en préparation et devrait paraître dans les jours qui viennent. . Nous sommes conscients que nous avons toujours un léger retard, nous faisons notre possible pour le combler dans la mesure de nos disponibilités. Ce sera notre challenge pour 2009. En 2007 nous avons collecté 7045 données ornithologiques ce qui, en comparaison à 2006 marque un recul de 2451 données (nous en avions 9496) (-25%) C'est beaucoup mais je n'ai pas d'explication car je n'ai pas analysé le phénomène. Deux ou trois adhérents ont cessé de nous envoyer leurs observations ce qui représente sensiblement un millier de données le reste doit probablement correspondre à une baisse des activités de chacun d'entre nous. A ces 7000 données il faut ajouter environ 500 données qui concernent les mammifères, les batraciens et les reptiles.

Sorties naturalistes

En 2008, 5 animateurs ont assuré 12 sorties dans l'Oise. Il y a eu 4 sorties de plus qu'en 2007 mais dans le même temps nous avons constaté une baisse de fréquentation à ces sorties. Sur les 12 sorties une d'entre elles, était organisée dans le cadre du Festival de l'Oiseau en forêt d'Halatte. Il y a eu trente participants néophytes et tous très satisfaits de leur sortie.

La plupart de ces sorties avaient pour thème l'ornithologie sauf deux pluridisciplinaires organisées en collaboration avec l'AFODHEZ et la Société Linéenne Nord Pas-de-Calais Picardie. Les sorties ont été animées par : Chantal Barbay, Sylvain Thierry, Frédéric Bouchinet, Henry De Lestanville et William Mathot.

Enquêtes

International Wetland 2009 (recensement d'oiseaux d'eau en janvier)

Coordinateurs : Laurent Gavory pour la Picardie et William Mathot pour l'Oise. Quelques résultats sont déjà parvenus. Comme à l'accoutumée, je ferai paraître un bilan dans notre bulletin au cours du premier trimestre 2009. Une quinzaine d'ornithologues ont participé à ce comptage.

STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs)

Coordinateur Xavier Commechy. 14 carrés suivis par 15 observateurs en 2008 dans l'Oise. Il y a 3 observateurs qui suivent 2 carrés et il y a 4 carrés qui sont suivis par 2 observateurs. Comme cela a été fait jusqu'à présent, les résultats seront publiés dans l'Avocette.

ZPS en forêt de Compiègne

Coordinateur : Sébastien Legris

L'enquête a été réalisée sur 2 années (2007-2008). Un compte rendu sera réalisé par Sébastien Legris et sera publié dans l'Avocette. Un exemplaire « brut » est disponible pour consultation aujourd'hui.

Suivi des nichées de Busards

Coordinateur : Bernard Couvreur

Gérard Poirier, Alexandre Macquet et Pierre Royer ont suivi la reproduction du busard dans l'Oise. Le suivi des busards est quelque chose de très prenant : Gérard a effectué 22 sorties, il a parcouru 904 km en voiture et 370 km en vélo et effectué 131 heures d'observations. Bilan : un nid détruit avec 2 jeunes, une couvée suivie avec 5 jeunes à l'envol dont 1 albinos.

Butor étoilé

Coordinateur : Laurent Gavory

Une dizaine d'adhérents étaient présents à la sortie nocturne organisée à Sacy-le-Grand par Picardie Nature et le Conservatoire des Sites naturels de Picardie pour tenter de dénombrer les chanteurs de Butor étoilé. Le résultat a été décevant : zéro Butor.

Des adhérents ont également participé à d'autres enquêtes comme celle sur la nidification de la Pie-grièche grise, les rapaces nicheurs de Picardie.

Barrages à batraciens

Quelques adhérents ont participé aux ramassages organisés : à Gouvieux par quelques habitants bénévoles de la commune en partenariat avec des adhérents de Picardie Nature et au Plessis-Brion par l'association Sauvegarde et Nature du Plessis-Brion. Sur le site de Gouvieux 120 mètres de bâches ont été posés et 176 batraciens ont été sauvés. Un maximum de 39 batraciens ont été ramassés en une matinée. 15 bénévoles ont participé. Sur le site du Plessis-Brion 200 mètres de bâches ont été posés et 477 batraciens ont été sauvés. Un maximum de 140 batraciens ont été ramassés en 1 journée.

Chauves-souris

Animateur Adrien Adelski

Suivi d'un site à Saint-Martin-le-Nœud prospection conjointe avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, propriétaire du site avec 4 personnes. Deux suivis de site dans le Beauvaisis avec 2 personnes. Décembre 2008 : prospection dans le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. nb de participants: 7 En plus de ces activités, dans le cadre du "SOS chiroptères" ont été reçus et traités une petite vingtaine de mails ou de coups de téléphone venant de différents points du département.

Salons et stands

Salon de l'ABMARS

6 personnes ont participé au salon de l'ABMARS à Senlis soit en tenant le stand Pic Nat, soit en fournissant des photos soit en fabricant des nichoirs et divers autres objets pour attirer le jeune public. Notre stand a été cette année encore très attrayant grâce aux efforts de présentation de Françoise et Bernard Guyot, et grâce aux photographies de Jean-Jacques Troncquo, Jean-Marie Gernet et Henry De Lestanville. Ce salon qui se déroule sur 2 jours voit défiler environ 2000 personnes. Beaucoup se sont arrêtées sur notre stand et se sont intéressées à nos activités.

Stands

Gérard Poirier a assuré l'animation de plusieurs stands sur lesquels il faisait des démonstrations de construction de nichoirs avec informations sur la nécessité de protéger les oiseaux et sur la protection de la nature en général.

Ces animations ont eu lieu :

Le 6 juin à Lassigny avec Michèle Roussel : construction de nichoirs. Participation de 23 enfants.

Le 4 mai, au siège de l'association Corrélation, dans le cadre de : Nature en Bray, information du public avec exposition de mangeoires et nichoirs. Environ 20 personnes.

Le 14 novembre, dans le cadre du programme annuel des activités de Corrélation, atelier nichoirs l'après midi. 15 personnes dont 4 enfants.

Le 22 novembre, avec Corrélation, animation d'un stand construction de nichoirs pour les adhérents du Foyer Rural de la commune de Savignies. 10 adultes et 6 enfants.

2 après midi en décembre, dans le cadre d'un échange entre quartier, un atelier mangeoires avec les ados d'un centre. 9 adolescents et un éducateur.

Projets 2009

D'une manière générale, nous continuons les activités qui se répètent d'une année sur l'autre avec une ou deux petites nouveautés.

Bulletin naturaliste

Il continue son bonhomme de chemin. Il est très apprécié par les ornithologues de la section et par d'autres, adhérents ou non, hors du département. Il est envisagé de faire une version numérique pour remplacer la version papier. Ceci uniquement pour les abonnés qui en feraient la demande. Le projet est à l'étude.

Sorties naturalistes

Nous prévoyons, cette année, de faire moins de sorties mais nous allons essayer de les faire « différemment ». voire à les animer avec peut-être plus de communication.

Des sorties multi thèmes sont envisagées afin de rendre nos sorties plus attrayantes et en collaboration avec le pôle animation nous allons faire connaître nos sorties dans la presse locale pour attirer un plus large public. Michèle Roussel, la permanente du pôle animation va nous aider dans les communications avec la presse. Dorénavant je peux annoncer une sortie prévue le 10 mai conjointement avec la SPFC (Société de Protection de la Forêt de Compiègne) une association qui s'occupe de restaurer les poteaux indicateurs en Forêt de Compiègne. Ses gens animeront la partie botanique et nous animerons la partie ornithologie. Une autre sortie est envisagée, mais la date n'est pas encore fixée, ce sera fin mai/début juin. Trois thèmes principaux seront au menu : Odonates, botanique et ornithologie. Le programme complet n'est pas encore arrêté.

Enquêtes.

International Wetland

Comme tous les ans nous participerons avec la même conviction. L'enquête IW est toujours bien accueillie par les

ornithologues. C'est un moment privilégié qui permet de communiquer un peu plus entre nous.

STOC

Je pense que toutes les personnes qui ont pris un carré en 2008 vont continuer en 2009.

J'encourage d'autres adhérents à participer à cette enquête, c'est vraiment très ludique et ça nous oblige à prospecter des secteurs nouveaux.

Suivi des nichées de Busard

Nous continuons avec l'espoir que cette année des volontaires suivront des nouveaux secteurs.

Barrages à Batraciens

Pour Gouvieux, il est prévu d'équiper un 3^{ème} point de migration identifié en 2007, d'allonger le dispositif du second site de 50 à 80 mètres, de communiquer à l'aide d'un diaporama sur ces actions dans quelques écoles.

Pour le Plessis-Brion, il est prévu un allongement d'une centaine de mètres du dispositif.

Salon

Comme à l'accoutumée, nous participerons au salon de l'ABMARS à Senlis. C'est un excellent moyen de nous faire connaître et par la même occasion de faire connaître nos activités. Nous sommes à l'écoute de propositions d'expositions ou autre salon qui pourraient se faire dans d'autres communes.

Création d'un CPN

Une adhérente, Danielle Leleu, se propose de créer, dans sa commune, un CPN (Club de Protection de la Nature) dans le style de ce que fait « la Hulotte ». *(Elle a déjà des contacts avec des parents d'enfants intéressés et des animateurs)*

Elle propose également de faire un suivi des hirondelles rustiques et de cheminée dans son secteur c'est-à-dire dans et autour de Morierval avec la participation de bénévoles.

Soirée conférence

Il a été prévu d'organiser une soirée conférence qui s'adresserait au grand public. Les photographes et les photos sont prêts il reste encore à trouver une commune et une salle.

Réunions de la Section Oise

Un minimum de 2 réunions est prévu cette année

Le mardi 28/04/09 et le mardi 15/09/09 à 20 heures ici même (Verberie CPIE).

A la demande de certains et pour un sujet précis nous pouvons provoquer une réunion.

William Mathot

Elections des membres du bureau de la section Oise

Nombre de votants présents et représentés : 34

Candidats : Alexandre Macquet et Danièle Leleu

La composition du bureau de la section Oise, pour l'année 2009, est la suivante :

Frédéric Bouchinet, Bernard Guyot, Danièle Leleu, Alexandre Macquet, William Mathot, Gérard Poirier.

La réserve naturelle de Baie de Somme et le développement de certaines activités sportives

Des activités sportives utilisant des dispositifs à voile haute de type kite surf, char à cerf-volant se sont développées ces dernières années et s'étendent désormais dans la réserve naturelle de Baie de Somme. Un projet d'arrêté complémentaire au règlement de la réserve naturelle est, depuis près de deux ans, étudié par la Direction Régionale de l'Environnement et le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral, gestionnaire de la réserve naturelle. Ces derniers mois ce projet a fait l'objet de critiques dans les médias et d'une polémique inquiétante à nos yeux où apparaît encore un raisonnement archaïque, non fondé voire caricatural de « l'écologie contre l'économie » véhiculé, volontairement ou non, par quelques acteurs locaux. Pour autant, les discussions continuent entre le gestionnaire de la réserve naturelle et les pratiquants de ces activités.

Notre association, très investie depuis près de 40 ans dans l'étude et la protection de la faune sur ce site est intervenue auprès des autorités pour rappeler un certain nombre de points.

La Baie de Somme, un patrimoine remarquable

Les positions politiques, les décisions réglementaires et les travaux des scientifiques convergent depuis 40 ans et consacrent la côte picarde en général et la Baie de Somme en particulier comme un ensemble d'espaces remarquables, façonnés par l'Homme mais encore sauvage et dont la valeur patrimoniale, biologique et paysagère dépasse les frontières de la région. En s'opposant à des projets d'urbanisation du littoral et au développement d'activités réellement ou potentiellement nocives à ce patrimoine, des hommes politiques et des personnalités telles que Max Lejeune, Robert Mallet et Jérôme Bignon ces dernières années, ont agi en gestionnaires d'un bien précieux pour les générations actuelles et futures. Ils se sont attachés à permettre un développement économique et touristique en lien avec une nature sauvage, parfois à contre courant de ce qui se faisait sur d'autres rivages français.

La Baie de Somme, un site d'intérêt national et international pour la faune

La richesse avifaunistique de la Baie de Somme est connue depuis deux siècles. Dix ans après les premières mesures réglementaires interdisant la chasse dans la partie Nord de l'estuaire (l'actuelle réserve naturelle), des scientifiques européens démontrent que cet espace est devenu un site d'importance internationale pour au moins 7 espèces migratrices et hivernantes (Oie des moissons, Tadorne de Belon, Canard pilet, Huitrier-pie, Chevalier gambette, Pluvier argenté, Grand Gravelot, Gravelot à collier interrompu, Bécasseau maubèche). C'est-à-dire qu'il accueille, à un moment donné, 1% ou plus de l'ensemble des effectifs européens pour une espèce donnée. Autrement dit, si cet espace n'offre plus les conditions de tranquillité et d'alimentation pour ces espèces, celles-ci en souffriront et verront leurs effectifs baisser.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la Baie de Somme abritait encore une colonie de phoques veaux marins dépassant les 200 individus. Après avoir été chassés intensivement, il ne subsistera, de 1900 à 1960 que quelques individus. A partir de 1988, Picardie Nature met en place des actions de suivi et de soutien du petit groupe d'animaux régulièrement observés. Progressivement, les effectifs sont remontés et, aujourd'hui, la colonie de phoque est devenue la plus importante de France (60% des effectifs nationaux), conférant à la Baie de Somme le statut de site d'intérêt national pour cette espèce.

Une réglementation adaptée aux enjeux patrimoniaux et à l'émergence de certaines pratiques

A partir de 1968, l'Etat français a voulu se doter d'un réseau de sites maritimes exempts de toute activité de chasse aux oiseaux migrateurs d'Europe de l'Ouest, afin de leur offrir les haltes migratoires indispensables durant leur migration et leur hivernage. Plusieurs espèces voyaient en effet leurs effectifs chuter de façon inquiétante.

En 1973 puis 1975, deux arrêtés ministériels ont institué les réserves maritimes de chasse du Nord de la Baie de Somme et de la Baie d'Authie Sud. Grâce à ces dispositions, les effectifs de plusieurs espèces ont progressivement remonté, créant par la même des conditions plus favorables à la création du Parc Ornithologique du Marquenterre, par la famille Jeanson, propriétaires de vastes surfaces contiguës à la réserve maritime de chasse.

Dans les années 80, l'apparition des 4X4 et la mode de la moto verte ont incité l'Etat à prendre un arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur le Domaine Public Maritime et dans les dunes. Outre un motif de sécurité, il s'agissait là aussi de préserver des espaces et d'assurer la tranquillité de l'avifaune menacée par les passages de motos et de 4X4 depuis l'embouchure de la Maye jusque Quend-Plage.

En 1994, le 1^{er} ministre, signe un décret portant création de la réserve naturelle de Baie de Somme, incluant le Domaine Public Maritime (dans les limites de l'ancienne réserve maritime de chasse) et le Parc du Marquenterre. Cette décision montre une fois encore la volonté politique de préserver le site et la faune qui y séjourne. Parallèlement une procédure de classement du massif dunaire du Marquenterre est lancée. Elle aboutit en 2000.

En 2001, une nouvelle menace apparaît, la pratique du jet ski dans l'estuaire. Pendant deux ans, associations de protection de la nature, associations de chasse et élus locaux (motion du comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde - SMACOPI) se mobilisent pour demander l'interdiction de cette activité dans la Baie. Le Ministère de la mer, conscient des perturbations engendrées par ces engins dans d'autres estuaires, aussi bien pour la faune que les activités humaines (sécurité, conflit d'usage) prend un arrêté en 2004. Le jet ski n'a pas eu le temps de se développer dans la Baie, sa pratique y est définitivement interdite.

Ces dernières années, sous l'impulsion du SMACOPI, des structures associatives et commerciales, organisant des activités de découverte de la nature, se sont rassemblées autour d'une charte de bonne conduite dans les espaces naturels. Dénuée de

valeur réglementaire, cette charte ne constitue pas moins un engagement moral à respecter les espaces naturels, la faune ainsi qu'à échanger des informations sur le sujet tandis qu'une formation de guides nature mise en place sur l'initiative de l'association du Festival de l'Oiseau contribue également à la sensibilisation des guides au nécessaire respect de la tranquillité de la faune, dont leur activité professionnelle dépend.

Le développement d'activités sportives telles le kite surf, le buggy kite et le nombre croissant de promeneurs à pieds, à cheval, voire à vélo dans la réserve naturelle ont montré les limites des engagements pris par les structures signataires de la charte. Les dérangements de la faune (oiseaux et phoques) sont actuellement le plus souvent provoqués par des particuliers se déplaçant n'importe comment dans ce vaste espace ouvert.

Il semble donc, dès lors, pertinent de compléter ou traduire de façon plus concrète la réglementation existante pour réduire l'impact négatif de certaines activités au cœur de la réserve naturelle.

Le maintien d'une activité économique naissante

Plusieurs structures ont développé depuis moins de dix ans, des activités en lien direct avec l'avifaune et les phoques, au sein de ce site (sans compter le Parc du Marquenterre !) :

Promenade en Baie, Rando Nature, Picardie Nature, le CPIE vallée de Somme, le Festival de l'Oiseau, pour ne citer que les plus connues, encadrent chaque année des groupes de scolaires et de touristes, totalisant certainement quelques milliers de visiteurs. Des emplois, permanents et saisonniers ont été créés et leur maintien dépend étroitement des conditions offertes à la faune dans cette espace.

Une atteinte à la liberté de circuler à relativiser

En terme de linéaire côtier il convient de préciser que les communes de Fort Mahon et de Quend-Plage disposent d'environ 10 km de plage de sable utilisable pour les chars à voile, les kite surf et autres engins aérotractés. Il demeure donc largement assez d'espace pour les pratiquants. Une interdiction de circuler dans la réserve ne constitue donc pas une menace pour les activités économiques liées à ces sports. A titre d'illustration, l'interdiction du jet ski dans l'estuaire de la Somme n'a pas fait disparaître le club de jet ski de Quend-Plage.

Ce qui apparaît pour certains comme une accumulation d'interdictions est en fait, à nos yeux, un ensemble de mesures cohérentes et adaptées aux enjeux patrimoniaux de cette partie de la côte picarde. Les phoques, les oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants constituent une indéniable valeur ajoutée à la côte picarde au même titre que les espaces indemnes d'urbanisation. Leur présence dépend étroitement du maintien des conditions d'accueil de la réserve naturelle.

Patrick Thiéry

PICARDIE NATURE recherche des adhérents pour s'investir dans les conseils de développement en Picardie

Le conseil de développement est une instance qui permet d'associer les acteurs socio-économiques, environnementaux, d'un pays ou d'une agglomération à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de territoire. Il est associé à l'élaboration et au suivi de la charte de développement d'un pays, et est consulté sur l'élaboration d'un projet d'agglomération. Actuellement une quinzaine de pays sont constitués en Picardie.

chaque personne désirant participer à un comité sera suivie, conseillée et accompagnée par le chargé de mission développement durable.

Nous pourrons aussi organiser des rencontres entre les personnes qui participent à ces comités pour qu'elles échangent leurs expériences, leurs idées...

il est préférable que le bénévole habite sur le territoire concerné par le comité de développement, mais ce n'est pas une obligation.

Contact : Yves MAQUINGHEN, chargé de mission développement durable - port.06.33.88.87.51

Yves.maquinghen@picardie-nature.org

SORTIES

100% NATURE

100% GRATUITES

Picardie Nature, la section Oise de Picardie Nature et la LPO Aisne vous invitent à découvrir la faune et les milieux naturels de Picardie.

Venez nous rejoindre aux lieux et heures de rendez-vous, pour quelques heures ou une journée complète, et participer à une agréable balade en compagnie de guides expérimentés qui vous feront découvrir les surprises et les mystères d'une nature toujours accueillante.

La plupart des sorties s'adressent aux personnes, seules ou en famille, intéressées par la nature, quel que soit leur niveau de connaissance. Par contre, quelques sorties d'étude ont pour vocation de recueillir des informations à caractère scientifique. Elles s'adressent donc à un public plus averti.

Pour les groupes de plus de 10 personnes, merci de prendre contact préalablement avec nous.

Nous vous invitons à adapter votre habillement en fonction du lieu et du type de sortie : vêtements chauds ou de pluie, chaussures de marche ou bottes de caoutchouc sont conseillés... Si vous disposez de jumelles, loupe, manuels d'identification, alors n'hésitez pas à les emmener.

Notre principale motivation : vous communiquer nos connaissances et nos passions... et en plus, pour vous, c'est gratuit !

Samedi 21 février 2009 Observer les phoques en février

La colonie de phoques veaux-marins de la baie de Somme est la plus importante de France. Picardie nature, en charge du programme d'étude et de la protection des phoques, vous propose de découvrir le rythme de vie de ces animaux et les mesures de protection mises en oeuvre pour sauvegarder la colonie. Point d'observation sur le cordon de galets de la pointe du Hourdel entre 13h30 et 17h30. (sous réserve de bonnes conditions météorologiques)

Samedi 21 février 2009 Chantier Crapauduc (80)

Chantier d'installation du dispositif temporaire de crapauduc sur la coulée verte à Loeuilly afin de permettre aux amphibiens de traverser et se reproduire en toute sécurité !

RDV : 9h30 Place de la gare. Prévoir : Pelles, pioches

Samedi 28 février

découverte des amphibiens de la coulée verte (80)

Le dispositif de protection installé à Loeuilly, tous les ans, depuis 5 ans, a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs espèces d'amphibiens (Crapaud commun, Grenouille rousse, Triton palmé, Triton crêté, Crapaud accoucheur). La localisation du dispositif sur un chemin de randonnée facilite l'accueil des enfants.

Rendez-vous à 20h sur la place de l'ancienne gare à Loeuilly (15km au sud d'Amiens). Se munir de lampes et de bottes. Attention la sortie est annulée si la température à 19h descend au dessous de 6°C.

Samedi 28 février 2009 Sortie d'étude sur le littoral picard

Ces sorties visent à assurer le dénombrement des oiseaux d'eau en stationnement dans les baies de Somme, d'Authie, et, dans la mesure du possible, sur le reste du littoral picard, et ses zones humides arrière-littorales (Hâble d'Ault en particulier, Basse vallée de la Somme...).

L'organisation effective des dénombrements sera dépendante avant tout de deux facteurs : conditions météorologiques et mobilisation d'un nombre suffisant d'observateurs.

A priori, un RDV sera fixé à 9h00 devant la gare de Noyelles/mer pour une répartition des secteurs à couvrir. Cependant, pour permettre aux observateurs d'aller directement sur le terrain sans avoir à faire un détour ou une halte à Noyelles, la répartition des secteurs pourra être effectuée au préalable, dans le cadre d'un échange téléphonique ou de mails.

En conséquence, il est demandé aux observateurs intéressés de se rapprocher du coordonnateur de ces dénombrements, à savoir Thierry Rigaux. mail : thierry.rigaux@club-internet.fr , tél : 06 73 30 62 46 afin d'avoir confirmation de la tenue effective de la sortie d'études, et de prendre connaissance, le cas échéant, du lieu et de l'heure d'un RDV.

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage recherche bénévoles, retraités actifs et bricoleurs !

Stéphane Soyez, permanent du centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature situé à CAIX (25 km à l'Est d'Amiens) organise 2 chantiers visant à l'achèvement de quelques installations de rééducation d'oiseaux blessés.

Le mercredi 4 mars et le samedi 7 mars toute la journée. Contact : Stéphane Soyez 03.22.87.32.71 ou mobile : 06.88.12.92.

Dimanche 1^{er} mars Au marais des 3 vaches (80)

A la veille du printemps, rendez-vous, au coeur d'Amiens, avec les premiers visiteurs du marais des 3 vaches. Partez à la rencontre des oiseaux d'eau du marais : sarcelles, grèbes, hérons, foulques et des premiers passereaux nicheurs comme les mésanges ou encore les pics.

Sortie organisée par Picardie Nature, animée par Pierre Royer
RDV : 9h00 au parking des pêcheurs UCPA avant le pont de chemin de fer, chaussée Jules Ferry à Amiens. Durée : la matinée

Prévoir : chaussures de marche, jumelles, vêtements chauds
Renseignements et inscriptions au 06 78 10 93 46

Samedi 07 mars 2009 A la découverte des phoques(80)

Sortie « A la découverte des phoques de la Baie de Somme »
La colonie de phoques veaux-marins est la plus importante de France. La biologie des animaux, leur rythme de vie et les opérations mises en oeuvre pour sauvegarder cette précieuse colonie vous seront présentés lors de cette sortie d'observation.

Durée 2h30 Rendez vous 12h45 au parking du Blockhaus entre Cayeux-sur-mer et le Hourdel.

Sur inscription au 06 78 10 93 46

Prévoir chaussures de marche ou bottes, vêtements chauds

Mardi 10 mars

découverte des amphibiens de la coulée verte (80)

même sortie que le 28 février

Rendez-vous à 20h sur la place de l'ancienne gare à Loeuilly (15km au sud d'Amiens). Se munir de lampes et de bottes.

Attention la sortie est annulée si la température à 19h descend au dessous de 6°C.

Samedi 14 mars 2009 8ème Nuit de la Chouette (80)

la 8ème Nuit de la Chouette est organisée par la LPO et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux.

Picardie Nature s'associe à cet événement et vous propose de découvrir Hulotte, Chevêche et Effraie, à la nuit tombante, au cours d'une balade entre bois et vergers.

Sur inscription au 06 78 10 93 46

RDV à 18h00 au Bois de Fautimon à Boves. Durée : 3h

Dimanche 5 avril

A l'affût des passereaux au cimetière de la Madeleine (80)

Le printemps revenu, partez à l'affût des oiseaux nicheurs, des migrateurs, ainsi qu'à la découverte des premières fleurs, au coeur du cimetière de la Madeleine à Amiens.

Au détour du parc, rencontrez alors les passereaux : mésanges, pouillots, fauvettes, et peut-être même le merle à plastron.

Sortie organisée par Picardie Nature, animée par Pierre Royer

RDV : 09h00 à l'entrée du cimetière de la Madeleine à Amiens

Durée : la matinée

Prévoir : jumelles, vêtements chauds, chaussures de marche

Renseignements et inscriptions au 06 78 10 93 46

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 21 mars à 14h

Salle Dewailly à AMIENS

Dimanche 26 avril 2009

Passereaux des bocages au Pays des sources (60)

Le printemps arrivé, partez sur les chemins de campagne...et au détour d'une haie, recherchez avec notre guide les passereaux du bocage comme les bergeronnettes, les pouillots, l'hypolaïs ou d'autres fauvettes...

RDV : 8h30 Place de l'église à Ressons-sur-Matz

Durée : La matinée

Prévoir : jumelles, chaussures de marche, vêtements de pluie

Renseignements et inscriptions au 06 78 10 93 46

Dimanche 10 mai

Les visiteurs d'été au marais : hirondelles, martinets, fauvettes... A Amiens (80)

Au coeur du printemps, partez à la rencontre des visiteurs d'été des marais des 3 vaches et du bout du monde.

Retrouvez bien installés, hirondelles et martinets, mais aussi fauvettes aquatiques ou peut-être, bien caché dans les roselières, le râle d'eau.

Sortie organisée par Picardie Nature, animée par Pierre Royer
RDV : 09h00 au parking des pêcheurs UCPA, avant le pont de chemin de fer, chaussée Jules Ferry à Amiens.

Durée : la matinée

Prévoir : chaussures de marche, jumelles

Renseignements et inscriptions : 06 78 10 93 46